****

VALIDATION DES ACQUIS DE L’EXPERIENCE

- DOSSIER DE CANDIDATURE -

LIVRETS 1 ET 2

Certification
Mastère spécialisé ouvrant au titre de

 "Créateur.trice de produit
technologique et durable"

délivré par l’École Nationale Supérieure de Création Industrielle / ENSCI- Les Ateliers -

(Ministère de la Culture et Ministère de l’Industrie)

Version V2- 2020

48, rue Saint-Sabin - 75011 Paris

tél 33 (0)1 49 23 12 12 / fax 33 (0)1 49 23 12 03

www.ensci.com

Sommaire

Informations liminaires : page 3

Première partie, Livret 1 : demande de recevabilité

Cerfa 12812\*02 page 12

Deuxième partie, Livret 2, Dossier de VAE : pages 14 à 26

**INFORMATIONS LIMINAIRES**

POUR ACCEDER A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L’EXPERIENCE, VOUS DEVEZ REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES :

* **Justifier d’une année d’activité avec :**
	+ Soit la justification de tout ou partie de cette année par une activité professionnelle :
* en tant que salarié (certificats de travail ou contrats de travail, bulletins de salaire, relevés annuels délivrés par la caisse des congés spectacles)
* ou en tant que non salarié (déclaration fiscale 2035 et son annexe, ou déclaration 2342 pour chaque année considérée, déclaration d'existence URSSAF, déclaration à l'AGESSA, au régime des auteurs à la Maison des artistes, extrait Kbis -pour les activités commerciales-, extrait D1 -pour les activités artisanales-).

Les mentions de début et de fin d’activité devront apparaître sur le document.

* + Soit la justification de tout ou partie de cette année par une expérience en tant que bénévole :
* attestation du président ou de toute autre personne ayant reçu mandat à cet effet (secteur associatif ) ou d’une autorité compétente (service public).

Cette attestation est accompagnée d’un document validé démocratiquement (Procès verbal de Conseil d’administration ou Assemblée générale, etc.) ou décision du conseil municipal ou autre commission pour le service public. Cette attestation devra faire apparaître la date de début et de fin de l’activité, la période d’activité sur l’année et la durée moyenne hebdomadaire.

L’exercice bénévole correspond à l’activité d’une personne qui s’engage librement pour mener en direction d’autrui une activité non salariée, en dehors de son activité professionnelle ou familiale, dans le champ d’une association déclarée ou d’un service public. Peut être considérée comme l'exercice bénévole d'une activité, la pratique amateur d'un art lorsqu'elle correspond à la situation décrite ci-dessus. En conséquence, ne seront pas prises en compte dans le calcul de la durée de l'activité considérée pour juger de la recevabilité de la demande, les activités correspondant à la pratique amateur d'un art exercée à titre personnel ou dans un cadre familial.

Dans ce cas, vous présentez tous documents (attestations, catalogues, articles de presse…) témoignant de cette expérience.

En résumé, vous devez attester d’une durée d’activité minimum de 12 mois cumulés ETP (Équivalent Temps Plein) mais qui peuvent ne pas être consécutifs.

**-Demander une validation des acquis de l’expérience** correspondant en tout ou partie à des connaissances ou aptitudes exigées pour l’obtention de la certification "Créateur.trice de produit technologique et durable" délivrée par l’ENSCI-les Ateliers (École nationale supérieure de création industrielle) **par courrier** (internet ou papier) **et en remplissant les dossiers prévus ) à cet effet.**

**La demande de validation se fait en deux temps :**

1. la première partie du dossier de demande de validation est destinée à évaluer la recevabilité de la demande. Elle est à adresser au responsable de la formation continue ou l’autorité délivrant le diplôme. La recevabilité est prononcée dans un délai maximum d’un mois après sa réception.
2. le dossier complet intégrant la deuxième partie est à adresser également au responsable de la formation continue
* **Droit d’inscription**
* Les droits d’inscription à la validation des acquis de l’expérience sont fixés à 780 €.
* Le candidat doit acquitter 80 € lorsqu’il dépose sa candidature (analyse de recevabilité).
* Si la candidature est déclarée recevable, le candidat acquitte 750 € couvrant les frais de procédure (coûts administratifs, frais de jury et suivi des prescriptions).
* L’établissement peut proposer au candidat une prestation d’accompagnement d’une durée de 10h (assistance méthodologique à la préparation et à la communication de la soutenance du diplôme) s’élevant à 650 € et concernant la seconde phase de la procédure, après la recevabilité prononcée.
* **Nombre de demandes de validation des acquis de l’expérience**

Selon les termes du décret du 26 avril 2002, un candidat ne peut déposer qu’une seule demande pendant la même année civile et dans le cadre réglementaire de l’ENSCI-Les Ateliers, ce même candidat ne peut postuler plus de deux fois pour le diplôme par la validation des acquis de l’expérience.

* **Calendrier de la procédure de validation**

Les sessions de recevabilité des dossiers de validation des acquis de l’expérience se déroulent selon des sessions réparties de septembre à mai.

La commission de recevabilité statue dans un délai maximum de 1 mois après le dépôt du dossier.

Si le dossier du candidat est déclaré recevable, l’épreuve de validation aura lieu selon le calendrier des soutenances du mastère spécialisé Créateur.trice de produits technologiques et durables, soit en octobre de chaque année, sauf cas exceptionnel à l’appréciation du jury .

* *La commission ne prend en compte que les dossiers qui comportent l’ensemble des pièces requises, notamment les justificatifs que les candidats sont tenus de présenter à l’appui de leur demande*
1. **Commission de recevabilité**

Pour cette première partie de demande de validation des acquis de l’expérience, la commission fonde sa décision sur l’examen du dossier dans sa globalité, tant en termes de durée de l’expérience acquise dans l’exercice d’activités (salariées, non salariées ou bénévoles) qui est de trois ans au minimum, que de rapport direct de ces activités avec le diplôme « Créateur de produits technologiques et durables».
Le jury de la commission se compose de 2 personnes, à savoir :

- du responsable de la formation continue

- du responsable de la certification du mastère spécialisé Créateur.trice de produits technologiques et durables

Le quorum est fixé à 2 membres. La décision de recevabilité ou de non-recevabilité prise par la commission est notifiée au candidat par le Responsable de la formation continue, sans procédure d’appel.

Si le dossier est déclaré recevable, le(a) candidat(e) est appelé(e) à présenter son dossier à une date convenue avec lui(elle) dans l’année.

1. **Déroulement de la soutenance de la candidature**

La seconde partie correspond à la soutenance devant un jury . La présentation orale de la candidature devant un jury se décompose en 3 étapes, d’une durée totale de 2h45 (avec délibération du jury).

* + **Etape 1 (durée : 30 minutes)**
		- Présentation personnelle du(de la) candidat(e)
		- Présentation des raisons et des motivations du(de la) candidat(e) à obtenir la certification basée sur la Validation des Acquis de l’expérience
		- Questions du jury relatives à cette présentation et aux informations communiquées dans le dossier en termes d’expérience professionnelle.
	+ **Etape 2 (durée : 1H45)**
		- Présentation orale et visuelle d’une sélection de projets professionnels, supports de la démonstration des compétences du(de la) candidat(e) au regard du référentiel de certification (entre 3 et 5 maximum) choisis par le(a) candidat(e) parmi ceux communiqués dans le dossier de recevabilité (durée 1h15 minutes)
		- A la suite de la présentation, questions du jury et réponses du(de la) candidat(e). (durée 30 minutes)

*La présentation des projets choisis pourra se faire de deux manières au choix du candidat :*

*-une présentation papier sur panneaux, avec maquette et/ou prototype (maximum 3) des projets en noir et blanc et couleurs. Format imposé A0, communication visuelle lisible et visible par les membres du jury, panneaux installés et présentés en salle de jury par le candidat.*

*-ou, présentation audiovisuelle pour un format écran équivalent au format A0 (écran et projecteur fourni par l’école). Présentation pilotée par le candidat à partir de son propre ordinateur.*

* + **Etape 3 (durée : 30 minutes)**

Délibération et décision du jury. Cette décision peut prendre 3 formes :

1. l’attribution de la certification
2. la validation partielle des acquis : dans ce cas, le jury précise au candidat la nature des compétences à acquérir, pour se représenter à un second jury de validation
3. la validation est refusée.
* **Composition du jury de validation**

En accord avec les dispositions inscrites au RNCP régissant le diplôme du MS Créateur.trice de produit technologique et durable , le jury de la commission se compose de 3 personnes a minima, à savoir :

- du président (président du jury des diplômes en vigueur)

- d’un designer ou d’un plasticien (selon le profil du candidat)qualifié en matière de technologie et durabilité

- du responsable de la certification

* **Sources documentaires mises à la disposition du candidat :**
	+ Programme de la certification
	+ Le référentiel des activités et des métiers auxquels prépare la formation et prépare le diplôme (extrait du dossier de certification)
	+ Le référentiel des compétences, connaissances et aptitudes exigées, en précisant les modalités de leur évaluation.

**Critères d’analyses du dossier des candidats**

**Préambule**

La commission de recevabilité des dossiers de VAE a pour mission :

* + d’analyser l’activité professionnelle du candidat à travers ses différentes missions, responsabilités et expériences et à travers les conditions d’exercice de ces emplois ou activités vis-à-vis du secteur industriel concerné (position hiérarchique, pouvoirs de décisions, taille de l’entreprise…)
	+ d’évaluer l’adéquation entre les compétences du candidat et la certification. Cette évaluation se fait en rapprochant du référentiel de la certification, tel que publié au RNCP, les sujets professionnels présentés par le candidat et le discours par lequel il l’accompagne.
	+ de mesurer l’étendue du champ de compétence du candidat. Cette analyse nécessite d’apprécier la diversité des expériences, leurs conditions d’exercice et les capacités du candidat à les faire évoluer, les pérenniser et les développer.

**Critères d’analyse du dossier de travaux du candidat**postulant au diplôme "Créateur.trice de produit technologique et durable » de l’ENSCI-Les Ateliers.

Une fois le dossier considéré comme recevable par la commission de recevabilité, le jury de validation est constitué pour apprécier à travers une soutenance par le candidat, non seulement les qualités, les compétences, les niveaux de son expérience professionnelle mais aussi, à travers la communication orale et visuelle d’un ou plusieurs projets :

-sa capacité à mettre en œuvre des procédés générant une création, des concepts

-la pertinence de son positionnement,

-sa capacité d’analyse/ recul critique qu’il peut avoir sur son travail et sa propre expérience.

A travers cette soutenance et l’entretien qui suivra avec le candidat, le jury aura donc pour mission :

* + de mesurer les aptitudes et les compétences du candidat en termes de mise en œuvre de procédés, démarches et outils pour aboutir à une création originale, de maîtrise des concepts, de positionnement en regard des problématiques et des enjeux abordés mais aussi en termes de formalisation, de représentation et de communication de ses projets ou de ceux dont il a la responsabilité et la direction, et ce depuis la question posée (le sujet) jusqu’à sa réponse (le projet) mais aussi à travers le suivi de réalisation et de développement de ceux-ci.
	+ de mesurer les compétences du candidat à maîtriser le sens et la pertinence des projets dont il a la responsabilité à travers son discours, les modes de représentations choisis, leur maîtrise ; et les modes de communications choisis en fonction du sujet, du client et de ses interlocuteurs pendant la soutenance.
	+ de mesurer le regard et le recul critiques du candidat par rapport à son expérience professionnelle, ses emplois, ses activités, ses projets et à travers la communication d’un ou des projets dont il aura assuré la maîtrise complète.

**METIER, FONCTIONS ET ACTIVITÉS VISÉES PAR LA CERTIFICATION**

1) Désignation du métier et des fonctions visées

Le(a) créateur(rice) de produit technologique et durable identifie un ou plusieurs usage(s) ouvrant l’opportunité de création d'un produit technologique et durable, conçoit et pilote un projet design, et enfin promeut le produit technologique et durable qu'il(elle) a créé, en vue de sa commercialisation.

Il(elle) peut s'agir par exemple de la création :

* d’un produit d’écoute musicale pour les malentendants
* d’une application pour le tri des ordures ménagères
* de matériaux d’emballage à partir de déchets ménagers
* du bras de nettoyage d’une station spatiale
* de procédés pour remplacer un textile cancérogène utilisé dans une chaîne de production par un textile sain.

A travers ses activités, ce(tte) professionnel(le) vise la création d'un produit technologique et durable, c'est-à-dire entrant dans le cadre d'un nouveau paradigme, impliquant non seulement une démarche éthique, mais aussi une moindre utilisation de ressources matières et énergétiques et la résilience face aux aléas climatiques, face à l'enjeu crucial de la transition écologique et du défi climatique (au contraire des démarches classiques, qui génèrent des innovations mobilisant des ressources croissantes).

Pour mener à bien ses missions, ce(tte) professionnel(le) gère une équipe créative de designers, au sein du service production d'une industrie qu'il(elle) peut diriger, ou bien au sein d'une agence design, et associe des parties prenantes, en fonction des différentes étapes du projet : représentants d'organisations partenaires et des services internes de son organisation ou de son organisation cliente (direction générale / recherche & développement / innovation / marketing / ressources humaines / RSE...).

Différentes fonctions sont possibles pour le(a) titulaire de la certification, comme par exemple :

* Designer Chef de projet
* Artiste designer
* Directeur(rice) artistique en design produit
* Architecte Chef de projet design
* Créateur(rice) designer de produits technologiques et durables
* Créateur(rice) d’applications technologiques
* Créateur(rice) de produits textiles et graphiques connectés
* Consultant(e) en création technologique 3D
* Consultant(e) en projets technologiques et design
* Créateur(rice) de produits expérientiels technologiques.

2) Description des activités professionnelles

4 axes structurent les activités du créateur(rice) de produit technologique et durable, exercées en totale autonomie et en responsabilité complète :

* **Identification d’un usage ouvrant l’opportunité de création d'un produit technologique et durable**

Ce(tte) professionnel(le) prépare, coordonne et synthétise les résultats d'une étude sociologique/anthropologique / une analyse du contexte environnemental, en pilotant le travail d'enquête terrain (enquête qualitative par entretiens / observation terrain / observation participante...) mis en œuvre par une équipe design et sociologie, en partenariat avec, le cas échéant, des experts d’un secteur (urbanistes, écologues, scientifiques…), afin de mettre en exergue les enjeux sociaux, économiques et environnementaux, d'analyser les usages, la culture, les habitudes, les satisfactions et les dysfonctionnements associés à une activité / un secteur / une population.

La finalité est d'établir le bilan des besoins, des désirs, des comportements, des interactions de pratiques et des freins des cibles, ainsi que des pistes créatives émergentes et des hypothèses de scénarios d’usage, sur la base duquel un projet de création d'un produit technologique et durable pourra être conçu.

* **Conception d'un projet de création d'un produit technologique et durable**

Ce(tte) professionnel(le) anime la définition collective des objectifs d'un projet de création d'un produit technologique et durable, coordonne la construction d'une méthodologie de déploiement de l'innovation, sélectionne les moyens (humains, techniques, communicationnels, organisationnels et financiers), élabore le plan d’actions, le rétroplanning et le cadre évaluatif du projet, et enfin rédige et fait valide collectivement le cahier des charges du projet de création d'un produit technologique et durable.

* **Pilotage d'un projet de création d'un produit technologique et durable**

Ce(tte) professionnel(le) formule, de façon collaborative, le scénario d'usage du produit, en illustrant l'expérience du futur utilisateur, et formalise l'idée retenue par un(des) prototype(s) / modèle(s) des solutions imaginées (produit) en coordonnant une équipe créative de designers en charge de l'application de techniques de modélisation et de prototypage, pour visualiser les différentes solutions, faire des choix technologiques et d’usage et procéder aux ajustements nécessaires.

Il(elle) conduit des tests d’usage du produit à l’aide des supports prototypés et des scénarios d'usage auprès de ses cibles (futurs clients utilisateurs, parties prenantes, décisionnaires et influenceurs), et procède à l'évaluation collective des résultats de l'expérimentation de prototypes du projet de produit, pour valider les évolutions des contours du produit et la qualification finale des procédés de développement.

Puis il(elle) conduit la mise en œuvre technique de la production du produit, présente les avancées intermédiaires du projet, coordonne les ressources humaines mobilisées, assure le suivi budgétaire, veille au respect du rétroplanning et évalue les résultats du projet de création d'un produit technologique et durable.

* **Valorisation d'une création de produit technologique et durable**

Ce(tte) professionnel(le) anime la construction collective de la stratégie de valorisation du produit, en vue de le commercialiser, en définissant la mise en scène, l'identité visuelle et l'argumentaire de promotion de la valeur esthétique et de la fonction du produit, et en déterminant les supports et les vecteurs de communication en fonction de ses cibles.

Il(Elle) coordonne la préparation d'une feuille de route, suit la création des outils supports de communication, suit le déploiement de la démarche de prospection commerciale assurée par les services marketing, commercial et communication, présente le produit pour faire connaître le résultat de la création et ses bénéfices et enfin suit la réalisation du bilan des résultats de l'impact de la démarche de prospection commerciale.

3) Cadres d’exercice les plus fréquents

A. Secteur d’activité et taille des entreprises ou services employeurs

Le(a) créateur(rice) de produit technologique et durable peut intervenir dans tous les domaines impactés par les transformations technologiques et écologiques : les transports, l'urbanisme, les télécommunications, l’information et la communication, l’éducation, le tourisme, l’édition, la culture, la santé, l’alimentation…

Il(Elle) peut être intégré(e) dans une startup ou une PME (qu'il(elle) peut diriger) ou bien dans une grande entreprise industrielle (direction production / direction recherche, développement et innovation / laboratoire d'innovation) positionnées sur des marchés émergents, ou encore dans une organisation publique ou une ONG.

Il(Elle) peut également intervenir en tant que prestataire de ces organisations, avec le statut d'indépendant(e), d'artiste ou de salarié(e) d'une agence de design ou d'innovation.

B. Responsabilité et autonomie caractérisant les postes ciblés

Ce(tte) professionnel(le), très autonome dans l'exercice de ses missions (responsabilité de résultat et autonomie décisionnaire), tout en travaillant dans un contexte très collaboratif, intervient au sein d’une organisation ou pour celle-ci dans le cadre de la coordination de projets, avec des objectifs de performance, de rentabilité et de durabilité.

Il/Elle dirige une structure, ou encadre des équipes en étant rattaché(e) à une direction production, à une direction recherche, développement et innovation, à un laboratoire d’innovation.

 

**Validation des acquis de l'expérience**

**TITRE DE :**

**CRÉATEUR .TRICE
DE PRODUIT TECHNOLOGIQUE ET DURABLE**



**Première partie, LIVRET 1,**

**demande de recevabilité.**

**CERFA 12818\*02**

Télécharger le formulaire suivant

<http://travail-emploi.gouv.fr/demarches-et-fiches-pratiques/formulaires-et-teledeclarations/jeunes-actifs-et-actifs-en-formation/article/formulaires-demande-de-validation-des-acquis-de-l-experience-vae>

et le renvoyer , renseigné, par mail, à :

Service de Formation Continue

formation-continue@ensci.com



**Deuxième partie, LIVRET 2, Dossier de validation**

**PIÈCES A JOINDRE**

* attestations d’emplois,
* attestations d’activités bénévoles, y compris pratiques artistiques et culturelles non rémunérées,
* attestations d’affiliation à un organisme de protection sociale pour les activités non salariées,
* liste des travaux de recherche, d'études, publications, communications,
* photocopies des diplômes ainsi que contenus détaillés des enseignements et volumes horaires notamment pour les diplômes étrangers,
* attestations de formation continue avec si possible les contenus ainsi que les modalités des éventuelles vérifications d’acquisition des connaissances,
* attestations de stages,
* photocopie de la carte nationale d’identité ou d’un passeport en cours de validité.
* Curriculum Vitae

**LETTRE DE MOTIVATION**

Indiquer notamment la nature de votre projet personnel et/ou professionnel et la place de la VAE au sein de ce projet ; donner des éléments sur le parcours professionnel, les raisons et les apports liés aux changements d’emploi…

(2 feuillets maximum)

**PREUVES D’ACQUIS DE COMPETENCES**

Pour appuyer sa candidature, le candidat présentera des preuves d'acquis de compétences, parmi les exemples suivants :

* Portfolio
* Maquette interactive / Prototype d'un projet artistique innovant qui font appel aux technologies contemporaines
* Cahier des charges d'une mission de conduite d'un projet de création innovant/original
* Rétro-planning de gestion d'un projet artistique innovant/original

En cas de travail en équipe, le candidat devra préciser la part personnelle de son intervention dans le projet.

*Voici quelques exemples de preuves d'acquis de compétences sur lesquelles se base le jury :*

* *Rapport d'une étude d’usage pour le positionnement d'un produit technologique et durable, pouvant présenter :*
* *les résultats d'une veille technologique anticipative sur son secteur de création / son marché, sur le contexte sociétal (environnemental, technologique, culturel, social, économique...) du secteur et sur la concurrence, ainsi que, le cas échéant, sur les résultats d'études existantes (études de marché, benchmarks...)*
* *une planche de tendances du secteur créée spécifiquement pour ce projet*
* *les objectifs de l'étude d'usage*
* *les techniques de l'enquête qualitative par entretiens ou de l'enquête d'observation terrain mobilisées*
* *les résultats de l'analyse croisée de la veille et des données d'enquêtes recueillies sur :*
* *les besoins, les désirs, les comportements, les interactions de pratiques et les freins des cibles*
* *les pistes créatives émergentes et les hypothèses de scénarios d’usage.*
* *Cahier des charges d'un projet de création d'un produit technologique ou durable, pouvant présenter :*
* *les enjeux et les objectifs stratégiques et opérationnels de développement du produit*
* *les opportunités d'innovation du produit, en termes de fonctionnalité, de forme, d'esthétique et/ou d'expérience utilisateur distinctives*
* *le plan d'actions déclinant, pour chaque objectif, les actions à réaliser*
* *des fiches-actions décrivant, pour chaque action :*
	+ - * *la mission du chef de projet*
			* *les moyens humains à dédier*
			* *les moyens techniques à mobiliser*
			* *les moyens financiers à consacrer*
			* *le calendrier*
			* *les critères objectifs d’évaluation de ces actions et les indicateurs quantitatifs et qualitatifs d’évaluation des résultats de l’action.*
* *Rapport d'une activité de pilotage d'un projet de création d'un produit technologique ou durable, pouvant présenter :*
* *le modèle/prototype du produit créé*
* *le scénario d'usage du produit créé (le produit est présenté dans son contexte d’utilisation, d’environnement, d’usages)*
* *les fonctionnalités du produit*
* *les choix sémantiques et culturels / l'identité visuelle*
* *les choix technologiques appliqués*
* *le déroulement des tests du produit*
* *le bilan des tests du produit*
* *les tableaux de bord de suivi technique du projet*
* *une description des modalités de coordination des ressources humaines mobilisées autour du projet*
* *les tableaux de bord de suivi financier du projet*
* *le rétroplanning du projet*
* *les tableaux de bord de suivi évaluatif du projet (complétant les indicateurs quantitatifs et qualitatifs d’évaluation)*
* *l'évaluation des résultats du projet.*
* *Présentation du produit technologique et durable, à travers un ensemble de moyens de communication promotionnels :*
* *maquettes fonctionnelles*
* *démonstrateurs*
* *posters*
* *photos...*

**DESCRIPTION DES DIFFERENTS EMPLOIS**

Vous pouvez

soit décrire successivement l’ensemble des emplois salariés ou non salariés exercés au cours de votre parcours professionnel,

soit choisir parmi ces emplois ceux qui vous paraissent les plus porteurs des connaissances, compétences et aptitudes correspondant au diplôme visé.

**Vous reproduirez pour chaque emploi les pages 17 À 20 de cette seconde partie du dossier.**

L’espace prévu pour chaque réponse n’a pas un caractère limitatif ; des éléments complémentaires peuvent en outre être joints en annexes (descriptifs de postes ou d’emplois, critères de recrutement…).

1. ***Description de l’organisme employeur (entreprise, administration, association etc.), de l’activité individuelle… : Secteur et domaine d’activité, effectif, organisation hiérarchique et fonctionnelle, localisation.***
2. ***Description de l’unité de travail, la direction, le service… auquel appartient l’emploi :*** *Missions de l'unité – contribution aux missions globales de l’organisme employeur – importance stratégique. Résultats attendus - organigramme - effectifs – qualification des personnels – organisation du travail.*
3. ***Description de l’emploi***

***Salarié :***

* *période :*
* *travail à temps plein ou temps partiel du candidat : 100%, 80%,…*
* *classification dans la branche professionnelle :*
* *salaires mensuels (primes et avantages compris) :*
	+ *<1500 € ;*
	+ *1500 à 2500 €*
	+ *2500 à 3500 €*
	+ *>3500 €*
	+ *intéressement au résultat*
* *définition des activités exercées :*
* *nature de ces activités (conception, exécution, programmation, activité commerciale en rapport avec une clientèle…)*
* *le cas échéant, nombre et qualification des personnes placées sous votre responsabilité*
* *le cas échéant, budget géré*
* *missions liées à l’emploi :*

*résultats attendus ; contraintes ; contexte social, financier, organisationnel.*

***Non salarié :***

* *revenus annuels en honoraires, droits d’auteur*
* *période*
* *pluri-activité : oui non*
* *description des autres activités*
* *domaine d'expression,*
* *bénéfices non commerciaux déclarés*
* *nombre et qualification des collaborateurs éventuels*
1. ***Description détaillée des activités et tâches liées à l’emploi***

*Décrire les activités professionnelles en les contextualisant, en spécifiant les résultats attendus ou produits et en explicitant les ressources mobilisées.*

*Cette description s’effectuera de la phase amont (conception, préparation) à la phase aval (résultats, bilans, valorisation) en passant par la mise en œuvre. Indiquer la place précise occupée au sein des activités (utiliser le “je” : je réalise, j’anime…)*

*Veiller à :*

* *expliciter le choix de la méthode de travail, de la technique, de la matière première utilisée, en précisant les contraintes (techniques, économiques…) ayant entraîné ces choix ;*
* *indiquer les autres choix possibles ; les conséquences d’un mauvais choix… parler des difficultés rencontrées le plus fréquemment, occasionnellement ; les solutions apportées par vous-même, par d’autres…*
* *décrire les améliorations que vous avez pu proposer concernant les activités décrites ; ont-elles été retenues ? quels résultats apportés ? quels réinvestissements des résultats obtenus ? quelle valorisation pour l’entreprise, la structure, l'établissement ?*
* *s'il s'agit d'une activité de création, préciser l'évolution de votre travail depuis le début de votre activité,*
* *indiquer votre éventuelle activité de conception de programmes ou de définition de cahiers des charges,*
* *préciser les risques professionnels maîtrisés.*

*Vous pouvez utiliser le nombre de pages que vous souhaitez en prenant soin de les numéroter.*

1. ***Quelles sont les connaissances, compétences, aptitudes mobilisées dans les activités décrites ?***
2. ***Comment avez-vous acquis ces connaissances, compétences, aptitudes?***
3. ***Utilisez-vous une ou plusieurs langues étrangères au sein de vos activités professionnelles***

*Dans quelles situations ? écrit, oral ? (détailler ces situations)*

*Êtes-vous totalement ou partiellement autonome à l’oral, dans la rédaction d’un courrier… ?*

*Comment avez-vous acquis ces connaissances ?*

1. ***Qu’avez-vous à utiliser et à gérer dans l’emploi en terme d’informations, d’équipement, de matériel ?***

*Avez-vous participé au choix des moyens ? quels sont les avantages et inconvénients liés à ces moyens ?*

*Nécessitent-ils une adaptation importante pour leur utilisation ?*

1. ***Autres missions ou activités exercées parallèlement à cet emploi***

*Participation à des jurys de concours, formation, représentant dans des instances paritaires, des associations professionnelles, etc.*

***10)Eléments complémentaires que vous souhaitez communiquer au jury***

**11) *Les relations liées à l’emploi décrit :***

***Relations hiérarchiques***

* *de qui recevez-vous vos objectifs, vos instructions ?*
* *sous quelle (s) formes (s) ?*
* *qui évalue votre travail ?*
* *à qui donnez-vous des objectifs, des instructions, des consignes ? sous quelle(s) forme(s) ?*
* *comment évaluez-vous l’activité de vos collaborateurs ?*

**Relations transversales**

* *avec quelles composante(s) interne(s) à l'entreprise, l'établissement, êtes-vous en relation dans le cadre de votre emploi ?*
* *sous quelle (s) forme (s), décrivez le contenu des actions de coopération engagées dans ce cadre ?*

**Relations extérieures**

* *avec quel(s) partenaire(s) êtes-vous en relation pour l’exécution de cette mission ?*
* *sous quelle(s) forme(s) ?*
* *avec quelle fréquence ?*

*------*

**EMPLOI ( 1 )**

**EMPLOI ( 2 )**

**EMPLOI ( 3 )**

**Votre expérience professionnelle et personnelle en lien avec la demande**

*Vous êtes invité(e) ci-dessous à décrire votre parcours en présentant les expériences favorables à la construction de vos acquis personnels ou professionnels ainsi que vos acquis de formation ou d’études. Vous vous attacherez à mettre en regard vos compétences, expériences et savoirs avec les compétences visées par la formation (blocs de compétences de son référentiel)*

1. **Bloc de compétences 1**

**Identification d’un usage ouvrant l’opportunité de création d'un produit technologique et durable**

* Réaliser, en continu, une veille technologique anticipative sur son secteur de création / son marché, sur le contexte sociétal (environnemental, technologique, culturel, social, économique...) du secteur et sur la concurrence. Pour cela, ce(tte) professionnel(le) supervise des chargés de veille stratégique dans la mise en place d'outils de veille numérique et de recherches bibliographiques, pour identifier les problématiques émergentes des prospects, les tendances et signaux faibles (opportunités, menaces), en vue de réaliser des analyses prospectives et d'alimenter l'identification de pistes créatives d'un produit technologique et durable.
* Réaliser une planche de tendances sur son secteur de création / son marché, en supervisant la mobilisation, par son équipe créative de designers, d'outils graphiques (croquis, plans, schémas, photomontage, échantillons de matériaux et de matières...), dans l'objectif d'inspirer et d'orienter le processus de création artistique.
* Préparer le protocole d'une étude sociologique / d'une étude anthropologique / d'une analyse du contexte environnemental de l'objet d'étude, en sélectionnant les outils méthodologiques les plus cohérents avec les objectifs d’analyse d’une activité / d'un secteur / d'une population
* Coordonner une étude sociologique / une étude anthropologique / une analyse du contexte environnemental, en pilotant le travail d'enquête terrain (enquête qualitative par entretiens / observation terrain / observation participante...) mis en œuvre par une équipe design et sociologie, en partenariat avec, le cas échéant, des experts d’un secteur (urbanistes, écologues, scientifiques…), afin de mettre en exergue les enjeux sociaux, économiques et environnementaux, d'analyser les usages, la culture, les habitudes, les satisfactions et les dysfonctionnements associés à une activité / un secteur / une population.
* Croiser les résultats des études menées (résultats d'une veille, d'une étude sociologique, d'une observation anthropologique...) et de sources complémentaires (études de marché, benchmarks de produits comparables à une piste créative en termes de fonctionnalité, de forme, d'esthétique et d'expérience utilisateur...) dans un rapport d'analyse et de synthèse, pour établir le bilan des besoins, des désirs, des comportements, des interactions de pratiques et des freins des cibles, ainsi que des pistes créatives émergentes et des hypothèses de scénarios d’usage, sur la base duquel un projet de création d'un produit pourra être conçu.
1. **Bloc de compétences 2
Conception d'un projet de création d'un produit technologique et durable**

* Animer des réunions de réflexion stratégique avec son équipe créative de designers, avec les représentants des services concernés de son organisation (direction générale / recherche & développement / innovation / marketing / ressources humaines / RSE...), avec des consultants en développement durable et, le cas échéant, avec une organisation cliente, pour définir les objectifs d'un projet de création d'un produit technologique et durable et analyser les leviers et les contraintes de production.
* Coordonner la construction d'une méthodologie de déploiement de l'innovation technologique et durable par une équipe créative et d'experts en développement durable, en mode projet agile et en intégrant le paradigme de l'économie circulaire.
* Sélectionner les moyens humains (compétences internes à l'organisation et coopérations partenariales), techniques, communicationnels, organisationnels et financiers à mobiliser pour gérer le projet de création du produit.
* Élaborer le plan d’actions et le rétro planning du projet de création du produit, en concertation avec les services concernés de son organisation (direction générale / recherche & développement / innovation / marketing / ressources humaines / RSE...).
* Créer les critères objectifs et les indicateurs quantitatifs et qualitatifs, nécessaires à l'évaluation des résultats du projet de création du produit.
* Rédiger le cahier des charges du projet de création d'un produit technologique et durable, présentant :
	+ - les enjeux et les objectifs stratégiques et opérationnels de développement du produit
		- le plan d'actions déclinant, pour chaque objectif, les actions à réaliser
		- des fiches-actions décrivant, pour chaque action :
			* + la mission du chef de projet
				+ les moyens humains à dédier
				+ les moyens techniques à mobiliser
				+ les moyens financiers à consacrer
				+ le calendrier
				+ les critères objectifs d’évaluation de ces actions et les indicateurs quantitatifs et qualitatifs d’évaluation des résultats de l’action.
* Gérer la validation collective du cahier des charges du projet de création du produit par ses interlocuteurs clés de son organisation (direction générale / recherche & développement / innovation / marketing / ressources humaines / RSE...), puis, le cas échéant, de son organisation cliente, dans le cadre par exemple d'une réunion d'échange et d'ajustement concerté.
1. *-***Bloc de compétences 3/
Pilotage d'un projet de création d'un produit technologique et durable**
* Formuler, en concertation avec son équipe créative, le scénario d'usage du produit, en illustrant l'expérience du futur utilisateur dans un document support, pour procéder au besoin aux ajustements nécessaires.
* Formaliser l'idée retenue par un(des) prototype(s) / modèle(s) des solutions imaginées (produit) en coordonnant une équipe créative de designers en charge de l'application de techniques de modélisation et de prototypage, pour visualiser les différentes solutions, faire des choix technologiques et d’usage et procéder aux ajustements nécessaires.
* Conduire des tests d’usage du produit à l’aide des supports prototypés et des scénarios d'usage auprès de ses cibles (futurs clients utilisateurs, parties prenantes, décisionnaires et influenceurs), en coordonnant la mobilisation par son équipe créative des techniques de tests du produit en conditions simulées, afin de valider collectivement les contours du produit et ses procédés de développement avant sa production.
* Évaluer collectivement avec son équipe créative les résultats de l'expérimentation de prototypes du projet de produit, à travers la rédaction d'un bilan et l'animation d'une réunion, pour valider de façon participative les évolutions des contours du produit et la qualification finale des procédés de développement.
* Conduire la mise en œuvre technique de la production du produit, en suivant les étapes méthodologiques du projet déployées par le service production, en vue d'un déroulement optimal, en concertation avec les experts techniques de production.
* Présenter à la direction de son organisation (ou de son organisation cliente) les avancées intermédiaires du projet de création d'un produit à travers l'animation de réunions, pour en démontrer la conformité aux objectifs de performance, de rentabilité et de durabilité.
* Coordonner les ressources humaines mobilisées autour du projet, à travers le management d'équipe, le rôle d'interface entre les collaborateurs (direction générale / recherche & développement / innovation / marketing / ressources humaines / RSE...) et la fédération de partenaires.
* Assurer le suivi budgétaire d'un projet de création d'un produit technologique et durable pour en référer à son organisation ou à son client.
* Veiller au respect du rétro planning et à la qualité d'un projet de création du produit, conformément au cahier des charges, en créant et en alimentant des tableaux de bord.
* Evaluer les résultats d'un projet de création d'un produit technologique et durable, à partir du suivi des indicateurs quantitatifs et qualitatifs d’évaluation pour en référer à son organisation ou à son client.
1. **Bloc de compétences 4
Valorisation d'une création de produit technologique et durable**
* Animer la construction collective de la stratégie de valorisation du produit, en vue de le commercialiser, en définissant la mise en scène, l'identité visuelle et l'argumentaire de promotion de la valeur esthétique et de la fonction du produit, et en déterminant les supports et les vecteurs de communication en fonction de ses cibles, à travers des réunions de travail avec les services sociologie, marketing, commercial et communication.
* Coordonner la préparation d'une feuille de route rédigée par l'équipe de représentants des services sociologie, marketing, commercial et communication, formalisant les axes stratégiques et opérationnels du déploiement de la stratégie de promotion et de vente du produit.
* Suivre la création des outils supports de communication adaptés aux cibles du produit (infographie, vidéo...) destinés à promouvoir sa valeur ajoutée spécifique, assurée par les services sociologie, marketing, commercial et communication (designers graphiques), à travers des interactions électroniques et téléphoniques régulières, et des réunions de travail.
* Suivre le déploiement de la démarche de prospection commerciale assurée par les services marketing, commercial et communication, à travers la diffusion des supports de communication en mobilisant les vecteurs les plus pertinents (mailing, réseaux sociaux, plateformes numériques de vente...) en fonction des cibles ou encore l'organisation d'événements de promotion du produit (salon professionnel, soirée de gala, vernissage, soirée de lancement, exposition artistique...).
* Présenter le produit technologique et durable pour faire connaître le résultat de la création et ses bénéfices, lors d'une réunion, d'un séminaire, d'un évènement de promotion du produit auprès de la direction, des services métiers, des partenaires et des prospects, à travers un argumentaire promotionnel oral, à l'aide d'un support de valorisation (infographie, vidéo...) créé en concertation avec une équipe de chargés de communication.
* Suivre la réalisation du bilan des résultats de l'impact de la démarche de prospection commerciale par les services marketing, commercial, sociologie et communication, en vérifiant leur rapport d'analyses statistiques et d'analyses de la réception par le public, en vue de décider, au besoin, des réorientations stratégiques et opérationnelles de l'opération de promotion et de commercialisation du produit technologique et durable.

**Description d’activités exercées à titre bénévole**

*(joindre les justificatifs établis par une autorité reconnue de l’association ou de la structure précisant la nature et la durée des activités bénévoles effectuées)*

*Organisme :*

*Période :*

*Durée :*

*Description :*

*Connaissances, aptitudes, compétences mises en œuvre :*

*Relations internes et externes :*